



2015-2016

# REGLEMENT DU CONCOURS INTERNE

Le concours interne est ouvert à tous les adhérents du club.

Il se déroule en 2 parties ; une partie présentation et une partie notation.

## I. Présentation

Chaque mois, un thème est abordé. Un adhérent ne peut présenter au maximum que 2 photos ou reportages.

**Origine des photos** : afin d'avoir du renouveau photographique, les photos présentées doivent être prises après le **01 janvier 2014**.

**Format des fichiers photos** : l'adhérent a le choix du format des photos, mais la plus grande dimension ne doit excéder **1800 pixels**.

**Format et durée des reportages** : Le reportage doit comporter **8 photos au maximum** (hors titres) et la durée ne doit pas excéder **1 minute**.

Les formats lisibles sont :

- Reportage sous Faststone : exe
- Reportage sous Powerpoint : pps(x)
- Vidéo sous VLC ou Window media player : mp4, mkv, m4v

**Nom du fichier** : afin d'identifier facilement les photos, la nomenclature des photos doit être la suivante : **thème\_nom prénom**.

Les reportages peuvent être donnés en séance si l'envoi par mail est volumineux ou non autorisé à cause de l'extension.

**Date limite d'envoi** : L'adhérent enverra par mail la ou les photos à **Vincent et à José** au plus tard **le 01 du mois avant minuit**.

Les photos seront consultables sur le site du club, à la rubrique « concours interne ».

## **II. Notation**

Chaque adhérent peut participer à la notation. Toutefois, lors de sa première notation, il s'engage **moralement** à présenter des photos ou reportages tout au long de la saison.

Afin d'apprécier le travail du photographe, 3 notes ont été définies.

**Note artistique sur 8 points** : cette note tient compte

- de l'originalité de l'interprétation du thème
- de la composition
- de l'esthétique de la photo
- de l'harmonie des couleurs et des formes
- ..

**Note technique sur 8 points** : cette note tient compte de

- de la difficulté technique
- de l'exposition
- du cadrage
- des « règles photographiques » d'usage
- ...

**Note coup de cœur sur 4 points** : Cette note tient compte du ressenti du juge.

**Date limite d'envoi des notations**: L'adhérent enverra par mail sa notation à **Vincent S. et à José C.** au plus tard **le 15 du mois avant minuit**.

## **II. Classement**

A l'issue des votes, des points vont être attribués selon le classement de la moyenne des photos.

1er	2ème	3ème	4ème	5ème
100 points	90 points	80 points	70 points	60 points

6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
50 points	40 points	30 points	20 points	10 points

Si un adhérent présente 2 éléments, seul celui qui a la plus haute moyenne est retenu.

Le classement général se fera sur le cumul des points obtenus au cours de la saison.

Des prix seront attribués aux 3 premiers du classement final en fin de saison.